

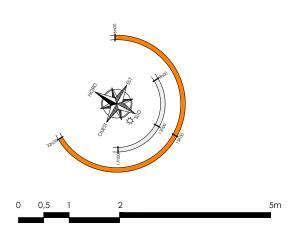
Appartement 71A/21

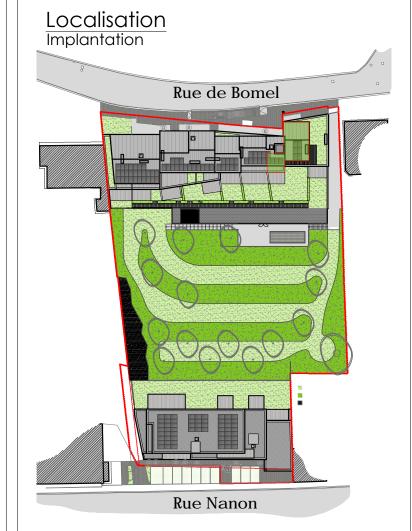
Situation : Deuxième étage

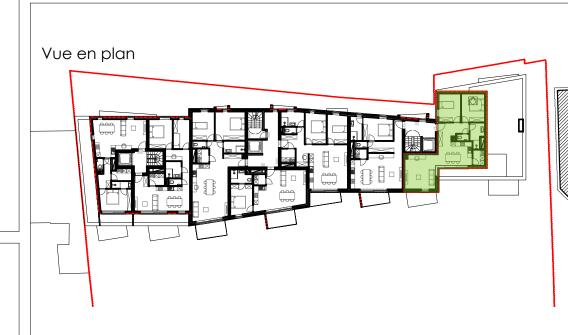
Nombre de chambre : 2

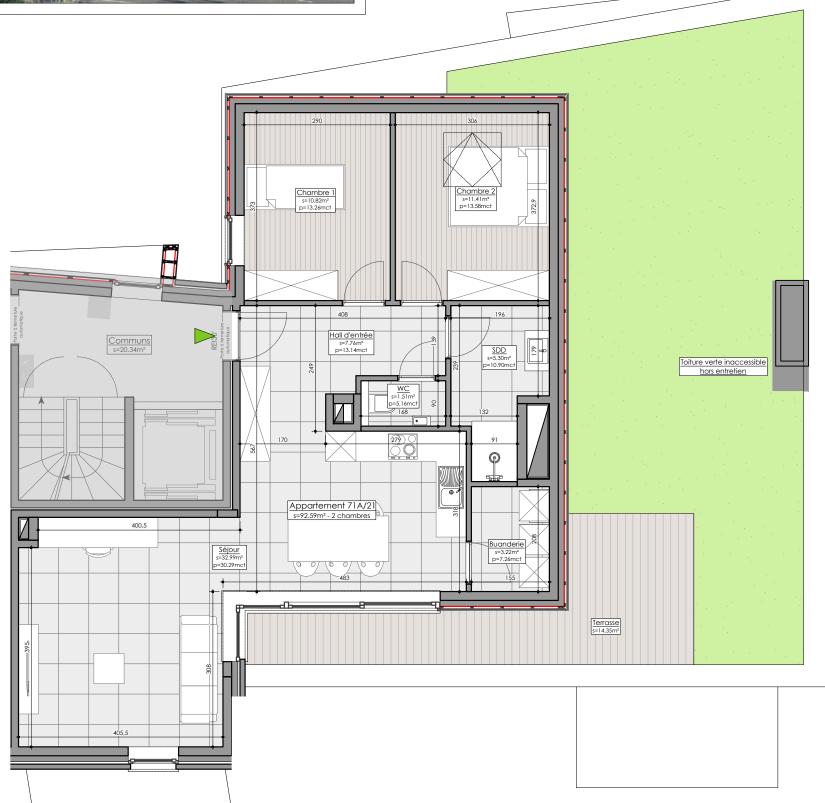
Surface brute du logement : 92.59m²

Surface terrasse: 14.35m²









71A/21





- N.B. CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :

 1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des
 maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les
- maconneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et continuurs , y continues againes techniques.

 2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facc 3. La surface d'une pace est la surface murs extérieurs non compris.

 5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1 m20. Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.

 4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan